



Aubervilliers, le 4 novembre 2013

Madame, Monsieur,

La réforme des rythmes scolaires est en œuvre depuis un mois et demi dans notre commune. Elle est porteuse de deux grandes ambitions : mieux respecter les rythmes de l'enfant pour favoriser ses apprentissages fondamentaux et mettre à profit le temps libéré pour lui faire découvrir des activités nouvelles qui contribueront à son développement.

Vous le savez, cette réforme suscite un débat tant sur le plan local que national.

Certains doutent de l'effet positif des nouveaux rythmes pour les enfants. S'agissant d'Aubervilliers, je compte sur l'esprit de responsabilité de chacun pour que ce débat légitime ne constitue pas une gêne à la bonne mise en place de la réforme maintenant qu'elle a été décidée par le parlement.

D'autres s'inquiètent des conditions dans lesquelles la réforme est appliquée. Concernant notre ville, nous nous devons d'apporter les réponses les plus complètes, c'est l'objet de ce courrier.

De fait, des difficultés ont été rencontrées dans plusieurs écoles. Outre qu'un projet de cette ampleur nécessite forcément des ajustements, ces difficultés de départ doivent être mises en regard du bénéfice général que cette réforme apportera aux enfants.

Avant les vacances d'automne, je me suis rendu dans les écoles en compagnie de Daniel Garnier, maire-adjoint aux Affaires scolaires, et des services municipaux chargés d'accompagner la mise en place des nouveaux rythmes. Nous y avons rencontré des enseignants, des parents d'élèves, les équipes d'animation et les intervenants associatifs des ateliers thématiques. Dans la plupart des cas, nous avons vu des enfants prenant intérêt à s'initier à des activités artistiques, musicales ou sportives. A certaines occasions, nous avons relevé des problèmes logistiques qui subsistaient.

../...

.../..

Ces dernières semaines, la Ville et ses partenaires, au premier rang desquels figure l'association Aubervacances-Loisirs, ont redoublé leurs efforts pour améliorer le dispositif. Dans la note qui accompagne ce courrier, je vous rends compte de ce qui a été revu et ajouté dans l'organisation initiale.

C'est une évidence, la réussite de ces nouveaux rythmes scolaires en passe et en passera aussi par l'implication de tous. A ce sujet, j'ai écrit au ministre Vincent Peillon pour insister sur les nécessaires coordinations à développer entre toutes les parties prenantes de la réforme.

Le dispositif que nous avons mis en œuvre est perfectible. Notamment dans ce qu'il doit mieux associer la communauté éducative pour parfaire l'articulation entre le temps scolaire et les activités. L'objectif est que, collectivement et avec le recul nécessaire, nous fassions, au fil de cette année scolaire, des mises au point continues sur la réforme et décidions des changements ou des améliorations à lui apporter pour les prochaines rentrées.

En plus du site Internet rythmesscolaires.aubervilliers.fr qui vous informe et recueille vos avis, un numéro Vert et une adresse mail sont désormais à votre disposition. N'hésitez pas à les utiliser pour toutes vos questions. Ensemble, et ainsi, nous ferons progresser ce qui a été mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de toute ma considération.

Jacques Salvator
Maire d'Aubervilliers

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' and 'S' followed by a smaller, more intricate signature.